

LES TYPES DE TEXTES

Les schémas suivants sont organisés selon une typologie qui cherche à organiser les différents types et genres de textes courants et littéraires. « Cette typologie de textes est un instrument pédagogique qui permet d'attirer l'attention des élèves sur certaines régularités structurelles des textes et sur les caractéristiques linguistiques et discursives communes à de nombreux textes. Cependant, il existe peu de textes qui soient d'un seul type, qui soient homogènes sur le plan de leur composition. En fait, la majorité des textes présente un type dominant, tout en intégrant des aspects d'autres types; le roman constitue sans doute l'exemple le plus parlant de cette hétérogénéité des textes : bien qu'étant de type narratif dans son ensemble, le roman intègre généralement des dimensions, voire des passages, de types descriptif, explicatif, argumentatif et, bien entendu, dialogal » (Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba, 2006).
Le type de texte ou la forme de discours est défini selon l'intention de son auteur ou de l'émetteur.

LE TEXTE NARRATIF

LES TEXTES QUI RACONTENT (*textes littéraires*)

FONCTION

Le texte à dominante narrative sert à :

- **raconter** une histoire ou des événements imaginaires, réels ou documentaires.

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES

Ce type de texte comprend :

- une narration à la 1^{re} personne ou à la 3^e personne;
- un narrateur qui conte l'histoire ou le récit, qui y participe ou qui est extérieur à l'histoire des personnages;
- des événements, des actions, des péripéties situés dans un lieu et dans le temps;
- la présence de repères chronologiques;

GENRES

Exemples de textes à dominantes narratives :

- récit;
- roman;
- récit d'aventures;
- légende ou mythe;
- récit ou roman fantastique;
- nouvelle;
- récit autochtone traditionnel;
- mémoires;
- récit de vie;
- discours;
- récit de voyage;
- conte;
- récit historique;
- fable;
- etc.

SÉQUENCE TEXTUELLE

La séquence narrative est la séquence dominante dans un texte narratif.

Elle comprend, dans un récit à 3 temps :

- un début;
- un milieu;
- une fin.

Elle comprend, dans un récit à 5 temps :

- **La situation initiale** (*Qui? Où? Quand? L'atmosphère du départ est établie*);
- **L'élément déclencheur** (*un problème, une action qui déséquilibre la situation et les personnages, l'élément qui déclenche le récit*);
- **Le nœud/le développement** (*le déroulement, les péripéties, la réaction des personnages face au problème*);
- **Le dénouement** (*la fin de l'action, le résultat et les conséquences des actions des personnages*);
- **La situation finale** (*conclusion de l'histoire, l'équilibre est rétabli*).

La structure textuelle du récit autochtone traditionnel comprend : un personnage principal, un lieu de départ, un cheminement et le retour du personnage transformé au lieu de départ (*Province de la C.-B. 2015*).

LES OUTILS LINGUISTIQUES

PROCÉDÉS SYNTAXIQUES ET GRAMMATICaux :

Temps verbaux fréquents :

- le présent;
- le passé composé;
- le futur simple;
- le passé simple;
- l'imparfait;
- le plus-que-parfait;
- le conditionnel présent et le conditionnel passé

Type de phrases variées

PROCÉDÉS D'ORGANISATION DU DISCOURS :

Les principaux marqueurs de relation utilisés :

- de **temps** (*alors, puis, tout à coup, ensuite, plus tard, aujourd'hui, demain, le lendemain, etc.*);
- d'**espace** et de **lieu** (*près de, loin de, là, à cet endroit, chez, etc.*).

PROCÉDÉS LEXICAUX :

- vocabulaire devient progressivement plus riche et imagé et est adapté à l'âge du lecteur/scripteur;
- utilisation de verbes d'action (*sauter, courir, manger, etc.*);
- champ lexical
- variété de langue (niveau)

PROCÉDÉS STYLISTIQUES :

- comparaison, métaphore, personnification, oxymore, antithèse, hyperbole, périphrase, énumération, métonymie, euphémisme, etc.

PROCÉDÉS MUSICAUX :

- sonorité : allitération, assonance;
- rythme : enjambement, pause, longueur des phrases, accentuation

PROCÉDÉS PROSODIQUES

- Rythme, pause, accentuation

PROCÉDÉS GRAPHIQUES ET VISUELS :

- Mise en page du texte, illustrations

LES TYPES DE TEXTES

LE TEXTE POÉTIQUE

LES TEXTES QUI UTILISENT LE LANGAGE POÉTIQUE OU METTENT EN ÉVIDENCE LE CHOIX DE MOTS, D'IMAGES ET DE SONORITÉS

FONCTION

Le texte à dominante poétique sert à :

- exprimer des sentiments et des émotions;
- jouer avec la langue;
- créer des images.

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES

Ce type de texte peut comprendre :

- une disposition particulière
- une structure en strophes (forme fixe ou libre)
- l'utilisation de vers (forme fixe ou libre)
- la présence de refrains ou de couplets (chanson)
- l'utilisation ou la combinaison de rythme, des sonorités ou de la musicalité.
- l'utilisation d'un langage imagé

GENRES

Exemples de textes poétiques à dominante :

- poème en prose;
- calligramme;
- vire-langage;
- devinette;
- calembour;
- sonnet;
- haïku;
- ballade;
- chanson;
- proverbe;
- expression drôle;
- diction;
- jeu de mots;
- ode;
- acrostiche;
- etc.;

LES OUTILS LINGUISTIQUES

PROCÉDÉS LEXICAUX:

- sens figuré (la connotation);
- champs lexicaux;
- vocabulaire mélioratif ou péjoratif;
- variété de langue;
- jeux lexicaux.

PROCÉDÉS SYNTAXIQUES ET GRAMMATICaux :

- utilisation ou non de la ponctuation;
- ellipse;

PROCÉDÉS STYLISTIQUES :

- comparaison, métaphore, personnification, oxymore, antithèse, hyperbole, périphrase, énumération, métonymie, euphémisme, etc.
- licence poétique.

PROCÉDÉS MUSICAUX :

- sonorité : alliteration, assonance;
- rythme : enjambement, pause, longueur des phrases, accentuation

PROCÉDÉS PROSODIQUES

- rythme, pause, accentuation

PROCÉDÉS GRAPHIQUES ET VISUELS :

- disposition, typographie (caractères spéciaux)
- illustrations, gestes

LES TYPES DE TEXTES

LE TEXTE DESCRIPTIF

LES TEXTES QUI DÉCRIVENT DES ÊTRES, DES CHOSES ET DES LIEUX

FONCTION

Le texte à dominante descriptive sert à :

- donner les **caractéristiques** d'un être, d'une chose, d'un lieu, d'un personnage, d'un sentiment;
- permettre au lecteur ou à l'interlocuteur de **visualiser** ou **d'imaginer** ce qui est décrit;
- créer une **atmosphère** (dans un texte de types combinés).

SÉQUENCE TEXTUELLE

La séquence descriptive – séquence dominante dans un texte descriptif – contient :

- une **introduction** (*présente brièvement le sujet*);
- un **développement** (*contient les aspects, c.-à.-d., les idées principales et les idées secondaires*);
- une **conclusion** (*donne une synthèse des aspects et une ouverture qui a pour but de susciter la réflexion du lecteur ou de l'auditoire*).

* La séquence descriptive peut aussi constituer une partie d'un texte.
ex : la description d'un personnage dans un texte narratif.

LES OUTILS LINGUISTIQUES

PROCÉDÉS LEXICAUX:

- champs lexicaux;
- vocabulaire relié aux cinq sens (verbes de perception *tels que voir, entendre, ressentir, etc.*);
- verbes attributifs (*être, sembler, paraître, etc.*);
- adjectifs;
- adverbes de manière, d'intensité, de comparaison.

PROCÉDÉS SYNTAXIQUES ET GRAMMATICaux :

Temps verbaux de base :

- le présent;
- l'imparfait;
- appositions (*ex. Le lion, ce majestueux grand félin, ...*).

PROCÉDÉS D'ORGANISATION DU DISCOURS :

Les principaux marqueurs de relation utilisés :

- d'**espace** et de **lieu** (*ici, à côté, près de, ailleurs, haut/bas, devant/derrière, etc.*);
- de **temps** (*premièrement, ensuite, etc.*).

PROCÉDÉS STYLISTIQUES :

- comparaison, métaphore, personnification, oxymore, antithèse, hyperbole, périphrase, énumération, gradation, métonymie, euphémisme, etc.

PROCÉDÉS PROSODIQUES

- pause, accentuation

PROCÉDÉS GRAPHIQUES ET VISUELS :

- photos, illustration;
- schémas, graphiques;
- disposition, typographie (caractères spéciaux).

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES

Ce type de texte comprend :

- un **sujet** ou un **thème** (*l'élément principal à caractériser*);
- des **aspects** (*les idées principales en catégories, en parties ou en subdivisions*); des **sous-aspects** (*détails, propriétés, qualités, précisions liés à chaque aspect traité*).

GENRES

Exemples de textes à dominante descriptive :

- portrait;
- guide touristique;
- publicité;
- petite annonce;
- fiche technique;
- dépliant;
- fiche d'info ou de directives;
- documentaire;
- ouvrage scientifique;
- itinéraire;
- note de cours;
- diagramme séquentiel;
- description intégrée dans un autre type de texte;
- etc.

LES TYPES DE TEXTES

LE TEXTE EXPLICATIF

LES TEXTES QUI EXPLIQUENT DES IDÉES, UN CONCEPT, DES PHÉNOMÈNES, DES ÉVÉNEMENTS OU LA MANIÈRE DE FONCTIONNER D'UN OBJET

FONCTION

Le texte à dominante explicative sert à :

- expliquer;
- informer;
- faire comprendre;
- enseigner ou instruire;
- mettre en évidence les causes d'un problème et les solutions possibles;
- apporter un certain réalisme, un aspect vraisemblable ou de crédibilité dans une histoire ou un récit.

SÉQUENCE TEXTUELLE

La séquence explicative – séquence dominante dans un texte explicatif – contient :

- une **phase de questionnement – introduction** (présente le sujet et la raison pour donner une explication, « Pourquoi? » « Comment? »);
- une **phase explicative – développement** (contient les éléments de l'explication, la réponse à la question posée ou au problème identifié, « Parce que... »);
- une **phase conclusive – conclusion** (consiste en un résumé ou une évaluation).

GENRES

Exemples de textes de type explicatif :

- reportage;
- compte rendu;
- manuel scolaire;
- encyclopédie;
- article scientifique;
- page Web;
- etc.

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES

Ce type de texte peut comprendre :

- un lien de causalité (ex. *phénomène/conséquences, cause/conséquences, problème/causes, problème/solutions*);
- une réponse à une question ou à un problème posé de façon explicite ou implicite;
- des faits, des chiffres, des données, des statistiques ou des dates;
- des termes techniques ou spécialisés;
- un énonciateur neutre offrant un point de vue objectif;
- des paragraphes, des titres et des sous-titres;
- des procédés explicatifs :
 - des exemples;
 - des comparaisons pour souligner les ressemblances et les différences;
 - des définitions (*accentuées en caractère gras, en italique, etc.*);
 - la représentation (des photos, des illustrations et des schémas);
 - des reformulations.

LES OUTILS LINGUISTIQUES

PROCÉDÉS SYNTAXIQUES ET GRAMMATICAUX :

Forme de phrase :

- Impersonnelle

Temps verbaux de base :

- le présent;
- le passé composé.

PROCÉDÉS D'ORGANISATION DU DISCOURS :

Les principaux marqueurs de relation utilisés :

- de **but** (ex. *pour, afin de, pour que*)
- d'**explication** ou de **cause** (ex. *puisque, parce que, car, en effet*);
- de **conséquence** ou de **conclusion** (ex. *donc, ainsi, alors, c'est pourquoi*);
- d'**illustration** (ex. *par exemple, notamment*);
- de **temps** (*d'abord, ensuite, après*);
- d'**opposition** (ex. *mais, toutefois, bien que, par contre*);
- d'**addition, d'hiérarchisation** ou d'**énumération** (ex. *de plus, ni, enfin, et, ensuite, cependant, etc.*);
- de **comparaison** (ex. *comme, moins que, plus que, etc.*).

PROCÉDÉS LEXICAUX:

- vocabulaire spécialisé, technique et précis;
- champ lexical

PROCÉDÉS STYLISTIQUES :

- périphrase
- comparaison
- gradation

PROCÉDÉS PROSODIQUES

- Rythme, pause, accentuation

PROCÉDÉS GRAPHIQUES ET VISUELS :

Mise en page du texte:

- Illustrations, photos, schémas, graphiques;
- caractère gras pour mettre en évidence une définition, un titre;
- disposition du texte...

LES TYPES DE TEXTES

LE TEXTE EXPLICATIF

LES TEXTES QUI INDIQUENT COMMENT FAIRE QUELQUE CHOSE OU COMMENT AGIR

FONCTION

La fonction de ce type de texte est de/d' :

- inciter à agir ou à se comporter d'une façon précise;
- ordonner;
- donner des instructions;
- conseiller;
- guider et orienter;
- faire comprendre;
- enseigner ou instruire.

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES

Ce type de texte peut comprendre :

- des conseils, des ordres, des comportements à adopter, des étapes, des règlements, des instructions, etc.;
- des phrases courtes ou énoncés courts;
- une structure énumérative;
- un message impersonnel.

GENRES

Exemples d'un texte explicatif :

- recette;
- mode d'emploi;
- consigne;
- marche à suivre;
- règles de jeu;
- slogan;
- règlements ou routines de classe;
- invitation;
- plan de travail;
- critères de réalisation d'une tâche;
- itinéraire;
- etc.

LES OUTILS LINGUISTIQUES

PROCÉDÉS SYNTAXIQUES ET GRAMMATICaux :

Type de phrase :

- Phrase impérative

Forme de phrase :

- Phrase impersonnelle
- Phrase à la forme négative pour signifier une interdiction.

Modes verbaux de base :

- l'impératif;
- l'infinitif;
- le futur simple;
- le subjonctif.

PROCÉDÉS D'ORGANISATION DU DISCOURS :

Les principaux marqueurs de relation utilisés :

- d'énumération (ex. *premièrement, deuxièmement, et, ensuite, enfin, etc.*).

PROCÉDÉS LEXICAUX:

- vocabulaire spécialisé, technique et précis;

PROCÉDÉS PROSODIQUES

- Rythme, accentuation, intonation

PROCÉDÉS GRAPHIQUES ET VISUELS :

Mise en page du texte:

- Illustrations, photos, schémas, graphiques;
- Disposition du texte : *utilisation de puces, style télégraphique*

LES TYPES DE TEXTES

LE TEXTE EXPLICATIF

TEXTES QUI SERVENT D'OUTILS DE RÉFÉRENCE

FONCTION

La fonction de ce type de texte est de/d' :

- informer;
- servir d'outil de consultation, d'appui ou d'aide-mémoire.

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES

Ce type de texte peut comprendre :

- des listes;
- des appuis visuels;
- des informations condensées;
- une mise en page dégagée et facile d'accès.

LES OUTILS LINGUISTIQUES

PROCÉDÉS LEXICAUX:

- Champ lexical;

PROCÉDÉS GRAPHIQUES ET VISUELS :

Mise en page du texte:

- Illustrations, photos, schémas, graphiques;
- Disposition du texte : *utilisation de puces, style télégraphique*

GENRES

Exemples :

- abécédaire;
- recueil de lettres ou de mots illustrés;
- dictionnaires visuel et usuel;
- liste de synonymes;
- carte géographique;
- annuaire;
- glossaire;
- table des matières;
- imagier;
- mur de mots;
- référentiel grammatical;
- atlas;
- légende (liste explicative de symboles);
- lexique;
- horaire illustré;
- etc.

LE TEXTE EXPLICATIF

LES TEXTES QUI ILLUSTRENT DES INFORMATIONS ET DES IDÉES

FONCTION

La fonction de ce type de texte est de/d' :

- informer;
- schématiser et conceptualiser de l'information ou des idées;
- organiser ou présenter de l'information ou des idées;
- développer, concrétiser ou approfondir la compréhension.

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES

Ce type de texte comprend :

- des représentations visuelles;
- des informations condensées.

LES OUTILS LINGUISTIQUES

PROCÉDÉS LEXICAUX:

- Champ lexical;

PROCÉDÉS GRAPHIQUES ET VISUELS :

Mise en page du texte:

- Illustrations, organigrammes, choix de couleurs;

GENRES

Exemples :

- diagramme de Venn;
- carte sémantique;
- diagramme séquentiel;
- diagramme de Carol;
- murale;
- carte routière;
- tableau;
- maquette;
- etc.
- schéma;
- dessins commentés;
- graphique;
- bulletin de météo;
- plan;
- coupe transversale

LES TYPES DE TEXTES

LE TEXTE ARGUMENTATIF

LES TEXTES QUI INDIQUENT COMMENT FAIRE QUELQUE CHOSE OU COMMENT AGIR

FONCTION

Le texte à dominante argumentative sert à :

- convaincre;
- persuader;
- influencer;
- défendre une opinion.

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES

Ce type de texte comprend :

- un message, une opinion ou un point de vue;
- la présence d'une thèse;
- des arguments et des contre-arguments;
- des exemples;
- une prise de position engagée ou un point de vue neutre.

SÉQUENCE TEXTUELLE

La séquence argumentative – séquence dominante dans un texte argumentatif – contient :

- une **phase introductive** (*présente le sujet ou la problématique et ses enjeux*);
- une **phase argumentative** ou **développement** (*présente et défend la thèse : arguments, exemples, références, témoignages, citations, comparaisons, anecdotes, précisions, réfutation, contre-arguments*);
- une **phase conclusive** (*reformule la thèse, résume la justification, énonce la prise de position finale*).

GENRES

Exemples de textes de type argumentatif :

- affiche de sollicitation ou promotionnelle;
- publicité (*affiche, à la télé, à la radio*);
- critique;
- éditorial
- analyse littéraire;
- dissertation, essai;
- lettre au rédacteur
- discours politique;
- sermon;
- etc.

LES OUTILS LINGUISTIQUES

PROCÉDÉS SYNTAXIQUES ET GRAMMATICAUX :

Types de phrases pour exprimer son engagement :

- exclamatif
- interrogatif
- impératif

Phrases du type déclaratif pour exprimer un point de vue distancié;

Temps et modes verbaux de base :

- le présent;
- le passé composé;
- l'impératif;
- l'imparfait;
- le conditionnel;
- le subjonctif.

PROCÉDÉS D'ORGANISATION DU DISCOURS :

Les principaux marqueurs de relation utilisés :

- de **but** (*ex. pour, afin de, pour que*);
- d'**explication** ou de **cause** (*ex. puisque, parce que, car, en effet*);
- de **conséquence**, de **déduction** ou de **conclusion** (*ex. donc, ainsi, alors, c'est pourquoi*);
- d'**illustration** (*ex. par exemple, notamment*);
- d'**addition**, d'**hiérarchisation** ou d'**énumération** (*ex. de plus, ni, enfin, et, ensuite, cependant, etc.*);
- de **comparaison** (*ex. comme, moins que, plus que, etc.*);
- d'**opposition** et de **concession** (*mais, toutefois, bien que, par contre, certes, cependant, en revanche, etc.*);
- de **précision** (*c'est-à-dire, en d'autres mots, etc.*).

PROCÉDÉS D'ÉNONCIATION

- expressions qui indiquent la modélisation (*ex. à mon avis, selon moi, etc.*);
- marques de modalité :
 - pronoms à la première personne pour exprimer son engagement;
 - pronoms à la 3^e personne pour exprimer un point de vue distancié;
- termes mélioratifs ou péjoratifs pour exprimer des jugements positifs ou négatifs;
- auxiliaires de modalité (*sembler, vouloir, pouvoir, devoir, etc.*).

PROCÉDÉS LEXICAUX :

- Champ lexical, vocabulaire, niveaux de langue, etc.

PROCÉDÉS STYLISTIQUES :

- figures de rapprochement, de substitution, d'amplification et d'insistance, etc..

PROCÉDÉS PROSODIQUES :

- rythme, pauses, accentuation;

PROCÉDÉS VISUELS :

- gestes, expression du visage).

LES TYPES DE TEXTES

LE TEXTE DIALOGAL

LES TEXTES QUI TRANSMETTENT DES INTERACTIONS VERBALES

FONCTION

La fonction de ce type de texte est de/d' :

- échanger et interagir à l'oral;
- transposer à l'écrit des propos entendus;
- faire avancer l'action dans un texte (*ex. récit, pièce de théâtre, bande dessinée*) et aider à caractériser les personnages.

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES

Ce type de texte **peut** comprendre :

- des changements d'interlocuteurs et la prise de parole;
- l'utilisation du non verbal et de la prosodie;
- des pauses, des répétitions, des hésitations, des interjections;
- le discours direct;
- la présence de guillemets, de tirets, des deux-points, de bulles;
- l'organisation par actes, scènes ou bulles.

SÉQUENCE TEXTUELLE

La séquence dialogale – insérée dans des types de textes narratif, explicatif, argumentatif ou descriptif – contient :

- une **phase d'ouverture** (*précise l'intention de communication*);
- une **phase d'interaction** (*comporte les échanges entre interlocuteurs ou personnages*);
- une **phase de clôture** (*la fin de l'interaction; une phrase ou une expression qui vient clore le dialogue*).

GENRES

Exemples de textes de type dialogal :

- interaction orale quotidienne;
- échange de questions et de réponses;
- pièce de théâtre;
- bande dessinée;
- saynète;
- improvisations;
- dramatisation;
- interview;
- entretien;
- cercle littéraire;
- film;
- conversation sur le vif ou téléphonique, clavardage, Twitter, etc.;
- blogue et média social;
- jeu de rôle;
- dialogue entre personnages;
- etc.

LES OUTILS LINGUISTIQUES

PROCÉDÉS D'ÉNONCIATION :

- présence des pronoms de la 1^{re} et de la 2^e personnes;
- emploi des formules de politesse et d'adresse;
- présence de mots phatiques (*ex. tu me suis?, tu vois?, tu m'écoutes?*);
- présence d'interjections (*hum, bon, euh, zut, etc.*).

PROCÉDÉS SYNTAXIQUES ET GRAMMATICaux :

Types et formes de phrase variés :

Temps verbaux :

- présent de l'indicatif;
- selon les besoins de l'interaction ou du dialogue.

PROCÉDÉS D'ORGANISATION DU DISCOURS :

Les marqueurs de relation sont utilisés selon les besoins de l'interaction ou du dialogue.

PROCÉDÉS LEXICAUX :

- niveaux de langue courant ou familier, présence du vernaculaire;

PROCÉDÉS STYLISTIQUES :

- comparaison, métaphore, personnification, oxymore, antithèse, hyperbole, périphrase, énumération, métonymie, euphémisme, etc.

PROCÉDÉS PROSODIQUES :

- rythme, pause, accentuation, intonation, ton de la voix.

PROCÉDÉS GRAPHIQUES ET VISUELS :

- **Graphiques** : tirets, guillemets, deux-points, bulles, ponctuation accentuée en caractère gras;
- **visuels** : gestes, expressions du visage.